L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An..... $3 00
Six Mois..... 1 50
Quatre Mois..... 1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger;

Un Bulletin Maritime;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans.

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins fer

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

323 - CHARTRES - 323

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers,

323 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

VENTES A L'ENCAN.

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux Grands Lots 64 par 215

AVEC RESIDENCE A DEUX ETAGES,

3425 RUE CHIPPEWA,

DANS LE SIXIEME DISTRICT.

A un ilet des Stuyvesant Docks

Emile Senac et als vs Mme David Klein.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A—No 74,994.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Placide J. Spear Huissier — Bureau No 802 rue Perdido. MERCREDI le 15 mars 1905, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu en cette Cour le 2 février 1905 et signé en Cour ouverte le 8 février 1905 par l'Hon T. C. W. h. le juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Fourberg Plaisance, Sixième District de cette ville, désignés par les Nos 5 et 6 de l'ilot borné par la ruelle de la Louisiane, les rues De'achaise, Chippewa et Jersey; d'après le plan fait par W. P. T. Thompson, voyer, le 27 janvier 1846, déposé comme plan No 13 en l'étude de Robert J. Beard, alors notaire en cette ville, les dits lots de terre sont contigus l'un à l'autre, et mesurent chacun en mesure américaine, 30 pieds de face à la rue Chippewa sur 215 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Termes et conditions—Une moitié en plus comptant, l'option de l'acquéreur, et le balance en un crédit de un an, représenté par un billet de l'acquéreur, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur sur ladite propriété, le billet devant porter 6 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final; l'acte de vente devant contenir toutes les autres clauses usuelles et contumières de sécurité, l'acquéreur devant assumer et payer les taxes de 1905 en plus et au dessus du prix de l'adjudication, l'acquéreur devant déposer avec l'encanteur dix pour cent du montant de l'adjudication de façon à lier ladite adjudication.

Acte de vente pardevant Jules F. Mesmier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

F. J. Méral, Jérome Mesmier, avocats.

19 fév—12 19 2 - mars 5 12 15

Macon & Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

De L'Elégante Résidence

ET TERRAINS SPACIEUX,

No 2113 rue Prytanée,

Entre les rues Jackson et Joséphine

Une aussi bonne localité que l'on puisse désirer.

Succession d'Edward Ivy.

No 60,519. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN — W. A. Kernaghan, encanteur — Bureau No 138 rue Carondelet — JEUDI, le 16 mars 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 1er février 1905 et signé le 7 février 1905, par l'Honorable John St. Paul, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite, à savoir:

L'élégante résidence en bois à deux étages, No 2113 rue Prytanée, dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Prytanée, Jackson et Joséphine, et l'avenue St-Charles, retirée de la banquette, avec une jolie barrière en fer, et contenant grands salons, vaste vestibule grand salon, salle à manger, cuisine, buanderie, lavabo, office et autres agréments à un rez-de-chaussée, galeries sur le devant et le côté, vestibule, sept chambres à coucher, chambre à bain, lavabo, cabinet pour le linge, au premier étage. Les chambres sont grandes, avec ornements élevés, bien ventilées et bien finis, d'un bout à l'autre, avec manteaux de cheminées en marbre dans les chambres principales. Les terrains sont tracés en jardin et pelouse avec un superbe palmier sur le devant. Le terrain est décrit comme deux emplacements de terre dans l'ilot borné par les rues Prytanée, Jackson, St Charles et Joséphine, géométrique di tract de cette ville, désignés par les Nos Un et Deux sur un plan fait par C. A. Haddan, ingénieur civil, le 13 juin 18.8, annexé à un acte pardevant S. H. Lewis, ancien notaire en cette ville, le 23 juin 1845, chaque lot mesurant trente et un (31') pieds cinq (11") pouces et six (6") lignes de face à la rue Prytanée sur cent dix sept (117') un (1") pouce et six (6") lignes de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine. C'est une confortable résidence avec tous les agréments modernes dans une excellente localité.

La propriété est en bon état, et est désirable de toute façon et de tous les points de vue. Le voisinage ne peut être surpassé. Les emménagements et les installations de gaz, à l'exception de la lumière du vestibule au rez de chaussée, sont inclus dans la vente. Des cartes d'entrée pour feuilles tous les jours de 2 à 5 heures p. m. les dimanches exceptés.

Conditions—Un tiers en plus comptant, la balance en 1, 2 et 3 ans de crédit pour des billets de l'acquéreur, spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 6 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final. 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être conservées assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1905, en plus et au dessus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente. L'acte de vente pardevant W. F. Brewer, notaire, aux frais de l'acquéreur.

W. S. Parkerson, avocat.

12 fév—12 19 26—mars 5 12 16

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE SIMPLE

2136 rue Harmonie, entre les rues Saratoga et Franklin.

Succession de Mme Calla Sheridan, Veuve de Robert Carter.

No 75,218—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 28 mars 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 17 février 1905, de l'Hon. W. B. Somerville, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilot borné par l'avenue Jackson, les rues Joséphine, Colisée et Chestnut, et mesurant 60 pieds de face à l'avenue Jackson sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine, la dite portion de terre commençant à un point par l'avenue Jackson, 60 pieds de Joséphine, et à l'avenue Jackson de la rue Chestnut, et étant composée de tout le lot désigné 6 et une partie des divers lots numérotés 2 et 5 sur un plan fait par Hugh Grant, voyer, daté le 20 mars 1849, et déposé pour référence en l'étude de L. E. Hembey, alors notaire dans la paroisse Jefferson, plans maintenant dans la paroisse d'Orléans, et étant la même propriété qui a été vendue par le Sheriff de la Paroisse d'Orléans à Mme Jackson, née Rist, suivant actes de vente enregistrés au Bureau de Conveyances de la Paroisse d'Orléans, le No 2126 rue Harmonie, et comprenant un cottage simple en bois, barrière en fer sur le devant et contenant entrée à chambres, hangar, citerne, etc.

Une bonne résidence ou un placement payant.

Un tiers en plus comptant, la balance s'il y en a à un crédit de 1 an, la portion de crédit devant être représentée par un billet de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossé portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien du vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec toutes les clauses usuelles de sécurité, 10 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée et la police transférée au porteur du billet, et l'acquéreur devant payer au-dessus du montant de son enchère les taxes dues et exigibles sur la dite propriété pour l'année 1905, 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant E. A. Parsons, notaire aux frais de l'acquéreur

E. H. Hoover, avocat

25 fév—3 5 26—mars 5 12 19 26 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une résidence à deux étages bien située et désirable,

Dans un Voisinage Aristocratique,

1315 AVENUE JACKSON,

Entre les rues Colisée et Chestnut.

SUCCESSION DE HENRY J. LEOVY.

No 68,713—Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, encanteur — Bureau 134 rue Carondelet—

MARDI, 14 MARS 1905,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 6 février 1905, par l'Hon. W. B. Somerville, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilot borné par l'avenue Jackson, les rues Joséphine, Colisée et Chestnut, et mesurant 60 pieds de face à l'avenue Jackson sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine, la dite portion de terre commençant à un point par l'avenue Jackson, 60 pieds de Joséphine, et à l'avenue Jackson de la rue Chestnut, et étant composée de tout le lot désigné 6 et une partie des divers lots numérotés 2 et 5 sur un plan fait par Hugh Grant, voyer, daté le 20 mars 1849, et déposé pour référence en l'étude de L. E. Hembey, alors notaire dans la paroisse Jefferson, plans maintenant dans la paroisse d'Orléans, et étant la même propriété qui a été vendue par le Sheriff de la Paroisse d'Orléans à Mme Jackson, née Rist, suivant actes de vente enregistrés au Bureau de Conveyances de la Paroisse d'Orléans, le No 2126 rue Harmonie, et comprenant un cottage simple en bois à deux étages et mansarde, barrière en fer sur le devant et contenant vestibules, environ 12 chambres, chambres à bain, etc. La maison est en bon état, garnie et tapissée, manteaux de cheminées dans les chambres principales et est située dans un des voisinages les plus aristocratiques du quatrième district. La maison peut être inspectée avec une carte de l'encanteur tous les jours, de 1 à 4 heures p. m.; une belle résidence ou un placement payant.

Conditions—Un tiers en plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance en 1 et 2 ans, représentée par des billets de l'acquéreur, garantie par lien de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, portant intérêt au taux de 7 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement; l'acte de vente et hypothèque devant contenir les clauses de non aliénation et confession de jugement, et toutes les primes usuelles et contumières de sécurité; les taxes de 1905 devant être payées par l'acquéreur, un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant F. J. Puig, notaire, aux frais de l'acquéreur.

11 fév—11 12 19 26—mars 5 12 14

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

D. A. McGovern vs Nicholas Brocato.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 20,245—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division A, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 14ème jour de mars 1905, à 11 heures a. m., de la propriété ci-après décrite, à savoir: Un wagon d'express recouvert à quatre roues, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. Conditions — Comptant WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. F. W. Sherman, avocat pour le plaignant. 3 mars—3 5 14

ANNONCE JUDICIAIRE

John Alonzo Woodville vs John Macquere..

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 14,811—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Louis F. Paquet, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le MARDI, 14me jour de mars 1905, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—Trois lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 6me district de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Jena, Long, Cadiz et St George, désigné par les Nos 4, 5 et 24 mesurant comme suit: lots 4 et 5, chacun, 30 pieds de face à Jéna sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles et lot No 24 mesurant 30 pieds de face sur la rue Long par une profondeur de 150 pieds entre lignes parallèles et adjacents aux lots 4 et 5 dans le fond, lot 4 commence à une distance de 90 pieds de l'encoignure des rues Jéna et Long, et lot 24 commence à une distance de 120 pieds de l'encoignure des rues Long et Jéna acquis par John Alonzo Woodville, le 21 septembre 1897, de la Louisiana Homestead Association, C. O. B 170, Folio 66. Saisi dans l'affaire ci-dessus enregistrée et numérotée Conditions — Comptant. Wm J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans. John Alonzo Woodville, avocat pour le plaignant.

11 fév—11 19 26—mars 5 12 14

VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR.

PROPRIETE DE RESIDENCE, Connue comme "GOEBEL'S ROW,"

RUE BIENVILLE, entre Dupré, et les rues Conti et White.

A l'Encan, à la Bourse, 311 rue Baronne, MARDI le 4 avril 1905.

SOUS et en vertu d'un jugement et ordre de l'Honorable Cour Civile de District Division D, dossier No 72,670, dans l'affaire intitulée Gustave Pitzner vs Frank A. Houllet, ledit ordre daté et signé le 28 février 1905, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, MARDI, le 4 avril 1905, la propriété ci-après suivante:

Sept certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Bienville, Dupré, Conti et White, dés gnés comme lots numéros dix à seize inclusivement sur un plan fait par Pilié, daté le 13 mai 1868, annexé à un acte d'hypothèque pardevant F. Zengel, notaire, le 13 novembre 1875, par H. J. Goebel à H. L. Loomis Jr, se accordant que les dits lots mesurent en mesure américaine, comme suit, à savoir: Lots Nos 16, 13 et 15, chacun 29' de face à la rue Dupré sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 141' 9" 2"', les trois lots contigus l'un à l'autre, les numéros 16 étant le plus près de la rue Bienville, et à une distance de là de 108' 6" 7"'. Lots numéros treize, quatorze, quinze et seize dont adjacents l'un à l'autre et mesurant comme suit: Les numéros treize forme l'encoignure des rues Bienville et Dupré, et a 31' 6" de face à Bienville par une profondeur entre lignes égales et parallèles et face à la rue Dupré de 102' 6" 7"'; lot numéro quatorze a 31' 6" 1"' de face à la rue Bienville par une profondeur entre lignes égales et parallèles de 102' 4" 7"'; lot numéro quinze a 31' 6" de face à la rue Bienville par une profondeur entre lignes égales et parallèles de 102' 6" 7"'; et lot numéro seize a 31' 6" 1"' de face à la rue Bienville par une profondeur entre lignes égales et parallèles de 102' 4" 7"'. Les améliorations consistent en une rangée de dix résidences connues comme Nos 1821-23-25-27 rue Bienville, Nos 308 10 rue Dupré et les Nos 1 à 10 Rangée Goebel.

Conditions—Un tiers en plus comptant, et la balance, s'il y en a, en paiements différés en montants égaux, devant être payés en un et deux ans de la date d'adjudication, avec intérêt au dessus au taux de 7 0/0 par an, jusqu'au paiement, et le dit paiement différé devant être garanti par lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, comme il est plainement déverité dans un billet ou billets en montants égaux tirés sur l'ordre de et signés et endossé par l'acquéreur ou acquéreurs, en accompagnement par sécurité contumacieuse en abandon usuel et de sécurité, toutes les taxes dues et exigibles de l'année 1905 devant être assumées par l'acquéreur ou acquéreurs en sus et au dessus du prix de vente, l'acquéreur ou acquéreurs en mesure de plus encherir, ensemble avec un dépôt comptant de 10 0/0 du prix de l'adjudication par l'acquéreur ou les acquéreurs, au moment de l'adjudication. L'acte ou les actes de vente devant être passés pardevant William Reynolds, Esq., Notaire, aux frais de l'acquéreur ou des acquéreurs.

J. L. ONORATO,
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, No 303 rue Baronne.

BERNARD BEUREE, Esq.. } Receveurs et Liquidateurs.
EDGAR M. CAHN, Esq.. }
W. S. PARKERSON, Esq.. } Avocats.
R. A. PARSONS, Esq.. }

—Mardis—2 4 9 11 16 18 23 25—avril 2 4

ANNONCE JUDICIAIRE.—Deux Beaux lots sur l'avenue Napoléon, l'un des rues Colisée, Chestnut et Berlin, à l'Enchère Publique, à la Bourse, 311 Rue Baronne, MARDI, le 28e mars 1905.

SOUS et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de John F. Aiken, intitulée Dossier No 69,518, Division B, ledit ordre daté et signé le 18 février 1905, et adressé à J. L. Onorato, Encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 28e mars 1905, à midi, la propriété ci-dessous—

Un certain morceau ou portion de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges y appartenant ou en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilot borné par l'avenue Napoléon, les rues Berlin, Chestnut et Colisée, mesurant 64' face à l'avenue Napoléon, sur 116' de profondeur entre lignes parallèles et se fesant partie des plusieurs lots numéros deux, trois et quatre sur un plan fait par L. E. Pilié, voyer, le 31 mars 1858, déposé pour référence en l'étude de M. Soniat, alors notaire en cette ville.

Conditions — Un tiers en plus comptant, et la balance en un crédit de 1 et 2 ans en billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de 7 pour cent par an et le paiement de solo devant être garanti par hypothèque et privilège de vendeur sur ladite propriété avec toutes les clauses usuelles de sécurité et aussi l'acquéreur assumant toutes les taxes pour l'année présente A. D. de 1905 et devant payer pour l'acte de vente pardevant Andrew Hero, Jr, notaire; un dépôt de 10 pour cent doit être fait au moment de l'adjudication.

J. L. ONORATO, Encanteur et agent de Propriétés Foncières, 303 rue Baronne.

W. S. Benedict, avocat.

19 fév—19 26 —mars 5 12 19 26 28

E. S. COBB.

Installation de lotterie La propriété de John Longuefosse, encaisseur des rues Soleade et Ste Anne—Vente pour cause de retrait des affaires.

22 vaches, 4 veaux, 1 taureau, 2 bons chevaux de travail, 3 wagons à lait, 1 wagon à fourrage, 3 jeux de harnais, assez bons que neufs, 1 auge à fourrage, 1 abreuvoir, 2 cochons gras, 2 jeux bidons à lait, et tout ce qui appartient à une laiterie de première classe.

Jour de la vente—JEUDI, 16 mars 1905, à 11 heures a. m.

Conditions de la vente—Toutes sommes de $10 0 en au-dessus, comptant. Les sommes au dessus de $100, à un crédit de 90 jours, avec bonne sécurité. L'acquéreur achetant le plus de stock aura la clientèle.

E. S. COBB, Encanteur.

Prendre les chars du Bayou St-Jean pour la vente. 23 mars—12 14 16

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SOUS et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District Division E, dossier No 75,278, dans l'affaire de la succession de John F. G. Kraus, ledit ordre daté et signé le 28 février 1905, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, JEUDI, le 30 mars 1905, la propriété ci-après décrite:

1° Un lot de terre avec les bâtisses, dans l'ilot borné par les rues Roseseau, Première, Dauphine et Toledano, formant l'encoignure des rues Rousseau et Première, et désigné comme lot A sur un plan par C. Uncas Lewis, arpenteur et un inventaire en cent et lequel lot mesurant 101 pieds, 8 pouces de face à la rue Première sur 118 pieds, 8 pouces, à ligne de profondeur et façade à la rue Rousseau et entre lignes parallèles, les bâtisses sur lequel sont censées comme le No 2468 rue Rousseau et consistant d'un cottage simple.

2° Le lot avec les bâtisses dans l'ilot borné par les rues Rousseau, Première, Dauphine et Division, formant l'encoignure des rues Rousseau et Première, et désigné comme lot A sur un plan par C. Uncas Lewis, arpenteur et un inventaire en cent et lequel lot mesurant 101 pieds, 8 pouces de face à la rue Première sur 118 pieds, 8 pouces, à ligne de profondeur et façade à la rue Rousseau et entre lignes parallèles, les bâtisses sur lequel sont censées comme le No 2468 rue Rousseau et consistant d'un cottage simple.

3° Un lot de terre avec les bâtisses, dans l'ilot borné par les rues Bernard, Roseseau, Philip et Tchoupitoulas, désigné comme lot B, sur un plan par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, annexé à un inventaire en cent, et d'après ledit plan le lot B mesurant 74 pieds 5 pouces 7 lignes de face à la rue Bernard sur une profondeur entre lignes parallèles de 95 pieds; les bâtisses sur lequel sont connues comme les Nos 449 à 457 rue Bernard, et consistant en une rangée de demeures en brique.

Le tout desquelles propriétés sont plus complètement décrites dans l'inventaire enregistré en cent, et sur les plans référés, annexés à l'original dudit inventaire pardevant John Watt, notaire, le 13 février 1905, et étant les propriétés premièrement, secondement et septièmement décrites en cent.

Conditions—Un tiers en plus comptant, à l'option des acquéreurs, la balance, s'il y en a, en un et deux ans, reprise née par des billets de l'acquéreur séparément portant 8 0/0 par an d'intérêt, avec toutes les clauses usuelles de sécurités, les acquéreurs assumant au-dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes pour l'année 1905, payant pour les actes de vente pardevant John Watt, notaire, et déposer 10 0/0 au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO,
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, 303 rue Baronne.

Buck, Walshe & Buck, avocats.

26 fév—26—mars 5 12 19 26 30

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur des Septième et Premier Districts.

Henry Hemel vs Miss Delia Carlisle.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 71,688.—En vertu d'un writ de fieri facias et d'un alias writ de fieri facias, les deux à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 6 avril 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Une certaine portion de terre dans l'ilot borné par les rues Dante, Sycamore, Constance et Mobile, ladite portion de terre étant une portion du lot Numéro neuf, faisant face à la rue Dante, à commencer à cent soixante douze pieds de l'encoignure des rues Dante et Sycamore et allant vers la rue Mobile, ayant trente six pieds de face sur cent cinquante pieds de profondeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et y appartenant.

2° Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Gayoso, Dupré, Gravier et Perdido. Ledit lot mesurant trente pieds de face à la rue Gayoso sur une profondeur de cent quinze pieds quatre lignes entre lignes parallèles. (Acquis, d'après acte enregistré dans C. O. B. 180, fol. 441).

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Rufus E. Foster, avocat pour le plaignant.

2 mars—6 4 10 17 24 31—av 6

Peter Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, LE 14 MARS 1905.

Succession de Mary Alphonsine Lhote, femme de Germain Leroy, Jr.

No 75,693 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

Propriété de Valeur dans les Deuxième et Troisième Districts.

Cette jolie et substantiellement construite résidence.

No 839 rue Montégut, montagne Bemparts (Ne doit pas être confondue avec la rue Bourgogne et Clouet).

Le cottage double Nos 2436-38, rue Orléans.

(Entre les rues Rochelaive et Tonti).

Le cottage double Nos 2432-34, rue Orléans.

(Entre les rues Rochelaive et Tonti).

AUSSI

Cinq actions de la "Suburban Building and Loan Ass'n" de la Nouvelle-Orléans.

PAR PETER GALLAGHER, encanteur—MARDI, le 14 mars 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 7 février 1905, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilot No 282, borné par les rues Montégut, Bemparts, Bourgogne et Clouet lequel lot est désigné par le No 15 sur un plan de Jos Pilié, daté le 3 décembre 1855 et formant l'encoignure des rues Montégut et Bemparts et mesurant 29' de face à la rue Montégut sur 120' de profondeur et façade à la rue Bemparts ensemble avec les améliorations que qui s'y trouvent dés'gné par le No 839 rue Montégut.

2° Un certain lot de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilot No 310, borné par les rues Orléans, Roche blave, St Pierre et Tonti, lequel lot est désigné par les lettres A et C sur un plan de D. E. Seghers et fils, daté le 2 février 1906 et mesurant 29' 9" de face sur chacune des rues Orléans et St Pierre et 114' 8" 7"' de profondeur et façade sur la rue Rochelaive; ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désigné par les Nos 2436-38 rue Orléans.

3° Un autre certain lot de terre, contigu au ci-dessus, désigné sur le même plan de D. E. Seghers et fils par les lettres B et D, et mesurant 30' 3" de face sur chacune des rues Orléans et St. Pierre sur 114' 8" 7"' de profondeur, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désigné par les Nos 2432—34 rue Orléans.

Ces lots saisis en la "Suburban Building and Loan Ass'n" de la Nouvelle Orléans, contre Jos Fitz 2,000; émit le 20 janvier 1902.

Termes et conditions, à savoir—Pour les immeubles: une moitié en plus comptant, la balance en un an à un et deux ans de crédit, à l'option des acquéreurs, divisée en paiements égaux, représentés par des billets des acquéreurs, portant six pour cent par an d'intérêt à partir du jour de l'acte de vente jusqu'au paiement, hypothéquée au porteur et garantie par hypothèque et privilège de vendeur; l'acquéreur devant assurer les améliorations jusqu'au montant de la portion de crédit et de transférer la police au porteur des billets; l'acte de vente devant contenir les clauses de non aliénation et vente sans estimation et sans garantie de titre, et devant être passé dans quinze jours après la date de l'adjudication, les taxes de 1905, et de déposer avec l'encanteur dix pour cent du prix de la vente au moment de l'adjudication, et de n'avoir droit aux loyers seulement à partir de la date des actes de vente.

Les actes de vente pardevant Chas. T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs.

PETER GALLAGHER, Encanteur.
No 846 rue Commune.

Chas F. Claiborne, avocat.

9 fév—6 12 19 26—mars 5 12 14

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur des Septième et Premier Districts.

Henry Hemel vs Miss Delia Carlisle.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 71,688.—En vertu d'un writ de fieri facias et d'un alias writ de fieri facias, les deux à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 6 avril 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Une certaine portion de terre dans l'ilot borné par les rues Dante, Sycamore, Constance et Mobile, ladite portion de terre étant une portion du lot Numéro neuf, faisant face à la rue Dante, à commencer à cent soixante douze pieds de l'encoignure des rues Dante et Sycamore et allant vers la rue Mobile, ayant trente six pieds de face sur cent cinquante pieds de profondeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et y appartenant.

2° Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Gayoso, Dupré, Gravier et Perdido. Ledit lot mesurant trente pieds de face à la rue Gayoso sur une profondeur de cent quinze pieds quatre lignes entre lignes parallèles. (Acquis, d'après acte enregistré dans C. O. Bk 180, fol. 441).

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Rufus E Foster, avocat pour le plaignant.

2 mars—6 4 10 17 24 31—av 6

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Martin J. Quigley ou Martin J. Duffy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 74,566—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'ils en ont ou peuvent en avoir, pour lesquelles le compte final présenté par Harry G. Scherer et Miss Stella Bostick, administrateurs de cette succession, ne sont pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Edgar M. Cahn, L. E. Hoover, avocats. 9 mars—9 13 16

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de meubles de cuisine assortis, etc.

John W. Engelhardt vs Samuel Samuel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 73,319—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique devant la porte de l'étude de Jos. Pilié, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 16 mars 1905, à midi, les meubles de cuisine assortis, etc., consistant en un fourneau, 1 dînant, les lots 144, 145, 147 et 148 de la subdivision du carré 127 de face sur 44' de profondeur.

Conditions—Un tiers en plus comptant, la balance en un, deux et trois ans à l'option de l'acquéreur, avec lien de vendeur et privilège et toutes les clauses usuelles de sécurité, les paiements différés devant porter intérêt à 8 pour cent par an, intérêt payable mensuellement. Les acquéreurs assumant en plus et au dessus de leurs enchères le coût de tous les certificats, les taxes de 1905 le prime dues, s'il y en a, sur les polices d'assurances, et de payer le pro rata de toutes les polices d'assurances non expirées de la date du passage des actes jusqu'à la date de l'expiration des dites polices d'assurances, de déposer 10 pour cent des prix d'achat au moment de l'adjudication avec l'encanteur. Les frais de vente de cet immeuble pardevant M. V. Dejan, notaire, aux frais des acquéreurs. Les loyers provenant de n'importe laquelle des propriétés vendues n'appartiendront aux acquéreurs qu'à partir de la date du passage des actes de vente.

J. L. ONORATO, Encanteur
Agent de Propriétés Foncières, 303 rue Baronne.

Carleton Hunt, avocat de la demanderesse.
E. J. Thilberger, John J. Finney, avocats de la défenderesse.

19 fév—19 26—mars 5 12 19 23

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.—Vente en Partage de la Succession de Eugene May—A l'Encan—

SOUS et en vertu d'un jugement et ordre de l'Honorable Cour Civile de District Division B, rendu le paroisse d'Orléans, rendu le 17 janvier 1905, et signé le 20 janvier 1905, dans l'affaire intitulée Miss Mattie C. May vs Mlle Mattie May, Dossier No 74,900 de ladite cour, ledit ordre adressé à J. L. Onorato, Encanteur, et aussi en vertu d'un pareil ordre de ladite Cour, dans la même affaire, ledit ordre étant daté et signé le 1er février 1905, et aussi adressé à J. L. Onorato, Encanteur, et en conformité à un ordre additionnel de ladite Cour, daté et signé le 14 février 1905, dans cette même affaire, et adressé à J. L. Onorato, Encanteur, j'offrirai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, JEUDI, le 23 mars 1905, à midi, les propriétés ci-après suivantes:

1e Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilot No 23, borné par les rues Canal, Chartres et Dorgenois, maintenant Iberville, et le Passage de la Bourse, lequel lot formant l'